Marilyse Rivière, a fait le bilan de ces deux années passées entourée de

Kattalyn Fortunée, notre conseillère départementale, des représentants du SDIS de St-Laurent de la Cabrerisse, des gendarmes de Lagrasse, des élus de son conseil Municipal et des employés municipaux et des Maires des communes voisines

La station dépuration, plantée de roseaux, inaugurée en octobre 2020, a reçu cette année aux Victoires de l’investissement local le trophée des travaux publics, dans la catégorie « Eau et Assainissement », pour le département de l’aude. Cette récompense valorise les innovations de la transition écologique.

Le réseau d’adduction d’eau potable a été rénové dans la partie de l’ancien village,

Pour la Rotonde, salle des Amis, les travaux ont été réalisés par la SARL Sarda et la SARL, SFPM de Fontcouverte. Ces travaux ont été subventionné à 70 % par le conseil départemental et la Région pour 25 % chacun et pour 30 % par l’Etat au titre de la DETR. En 2022, c’est l’entreprise la « Tournissanaise », qui a posé la climatisation.

Les voiries détériorées lors des inondations de 2018, ont été enfin achevées.

Des travaux en régie ont été effectués par les agents municipaux :

La cour de l’école, a été sécurisée par une clôture et un portail d’accès.

En 2020, un chemin d’accès a été créé pour aller au cimetière. L’accès handicapé a été réalisé avec sécurisation du mur.

Plusieurs parcelles communales ont été bucheronnées près et autour de la station d’épuration.

Un busage pluvial a été mis en place rue Roche trouée.

A l’abri bus, enlèvement du pied de poule et réfection de la toiture de l’abri bus qui abrite l’oeuvre picturale réalisée en partenariat avec l’école et l’artiste peintre Mme Lachèse.

L’association pour la sauvegarde du patrimoine cultuel continue la rénovation de la sacristie pour avoir des toilettes et l’eau courante.

La fibre est arrivée à Tournissan en juin, un peu en avance sur les prévisions annoncées.

Les projets pour 2023 sont les suivants ::

Demande de subvention pour l’étude de faisabilité de la traversée cœur du village de la commune.

Fin de programme « Rénovation » des toitures communales, comprenant la toiture de la chapelle St-Roch, et celle de l’Atelier Séguy à rénover.

L’interdiction ou règlementation du stationnement rue de l’Ancienne poste, les parkings nécessaires au stationnement des véhicules étant créés à distance raisonnable.

La construction prochainement de l’Ombrière sera affectée à un parking ou autre activité, mise à disposition de la commune par convention AMOK près de la station d’épuration. L’électricité produite sera branchée sur le poste électrique de la cave coopérative.

A la fin de cet exposé, l’assemblée était invitée à partager un buffet chaleureux